

Toni Musulin : l'énigme de

« Toni le convoyeur » a-t-il caché les 2,5 millions manquants ? Il affirme le contraire. Alors que sort le film *11.6* mercredi, retour sur le « casse du siècle » et sur sa reddition à Monaco

Toni Musulin, porte déjà en lui sa légende. Depuis la prison de la Santé à Paris, où il achève sa peine, Toni le convoyeur attend la sortie du film *11.6*. Son histoire, sa vie, sur grand écran. *11.6*, comme la somme faramineuse qu'il a volée à Lyon en s'enfuyant en 2009 au volant de son fourgon blindé. 9,1 millions seront retrouvés. Manquent à l'appel 2,5 millions.

Mais à l'heure qu'il est, Toni guette surtout sa sortie de tôle. « Peut-être cette année », révèle M^{re} Christophe Cottet-Bretonnier, son avocat.

Ce 16 novembre 2009, lorsqu'il se présente à la Sûreté publique monégasque, à 12h45, il est sûr d'une chose. En prononçant cette simple phrase - « Je m'appelle Toni Musulin, je suis le convoyeur de fonds, je viens me rendre » - il fera ce soir-là l'ouverture des journaux de 20 heures. C'est *Nice-Matin* qui sort le scoop en début d'après-midi. Alors que la police, sur les dents, le traque partout, l'homme le plus recherché de France vient d'organiser sa reddition. Maître de son destin.

Il se rend, mais pas n'importe où. À Monaco. Ville où son père, jeune émigré croate, avait débarqué en son temps. Simple hasard ?

Des virées à Monaco en Ferrari

Lorsque le flash de l'appareil photo de l'identité judiciaire monégasque l'immortalise, ce 16 novembre, pla-



Sur ces images exclusives, la remise de Toni Musulin aux autorités françaises, à la frontière du Jardin exotique, à Monaco. Sur le toit de la voiture, le sandwich et la bouteille d'eau offerts par les policiers monégasques. En bas à gauche, le convoyeur à son arrivée à Auvare, à Nice, avant son transfert vers Lyon.

(Photos Franck Fernandes/DR)

que n'« 17135 - Monaco » en mains, Musulin repense-t-il à ses virées occasionnelles en Ferrari en Principauté ? À ses visites au Yacht show ? À ses sorties au casino où il ne mît jamais « car il n'aime pas perdre » ? Le modeste convoyeur de fonds de Lyon, qui allait travailler à vélo, jouait les beaux mecs dans le privé. Se prétendant restaurateur, roulant en Ferrari. Sur ce train de vie, il ne fournira jamais d'explication crédible. Toni, c'est l'homme aux deux visages. Complexe. Brillant, plutôt taiseux, il a frôlé le coup parfait. L'employé mo-

dèle s'est un jour enfui avec son fourgon plein à craquer de biftecks. Aussi simple qu'exceptionnel. À l'époque, Musulin, pour le grand public, c'est l'anti-héros qui vole les banques en pleine crise des subprimes. Internet en a fait une icône. Des médias l'ont classé entre Spaggiari et Mesrine. Musulin ne boude pas cette notoriété. Mais Toni a surtout tiré sa détermination, sa rage, des brimades de ses chefs. Lui, le convoyeur de fonds qui transportait quotidiennement, pour un salaire de 1500 euros, des millions

« dans un cercueil motorisé ». Son casse du siècle, il l'a mûrement réfléchi. Sa cache (lire par ailleurs) en est le témoin. A-t-il planqué les 2,5 millions pendant sa cavale ? « C'est 150 années de salaire moyen », avait estimé le procureur au procès. Toni affirme qu'il ne les a plus. En prison, à Lyon-Corbas, sa fortune supposée a pourtant attiré les convoitises. Il avait été placé à l'isolement pour le protéger car dans les couloirs, les détenus criaient : « Toni, on va te faire cracher ton magot ». Son transfert dans le quartier VIP de la

Santé il y a quinze jours ? « Une procédure normale en fin de peine », selon son avocat.

Qui est Musulin ? Un Spaggiari moderne, sans armes, sans violence, mais pas sans haine ? Riche ou pauvre ? Il sera bientôt libre. Conservant tous ses secrets. Continu à jouer le rôle de sa vie...

1. Lire l'excellent livre d'Alce Gérard-Arli, *Toni 11.6, histoire du convoyeur*, Stock.

TEXTES :
GRÉGORY LECLERC
gleclerc@nicematin.fr

Les dates

■ **5 novembre 2009**
Vers 10 h à Lyon : Toni Musulin et deux autres convoyeurs font une halte. Musulin disparaît au volant de son fourgon, dans lequel se trouvaient 11,6 millions d'euros.



Musulin s'enfuit avec son fourgon, retrouve le même jour sans les billets. (DR)

■ **7 novembre 2009**
La police judiciaire retrouve 9,1 des 11,6 millions d'euros volés dans le box loué par le convoyeur.



Une partie des billets retrouvés. (DR)

■ **16 novembre 2009, 12 h 45**
L'auteur du « casse du siècle » gare sa moto devant le siège de la Sûreté publique monégasque. Il dit simplement : « Je suis le convoyeur de fonds recherché par la police. »

■ **Novembre 2010**
Il est condamné à cinq ans de prison ferme en appel.

■ **Juin 2012**
Son pourvoi en Cassation est rejeté.



M^{re} Hervé Banbanaste et Christophe Cottet-Bretonnier, ses avocats. (DR)

Questions à Christophe Haget, patron de la PJ monégasque

« Un homme paradoxal »



Christophe Haget, patron de la police judiciaire monégasque, a été le premier à interroger Toni Musulin le jour de sa reddition. Quatre ans après, quelle impression gardez-vous de cette affaire ? Avec le temps, on prend toujours du recul. En fond de plan, on revient sur les conditions de travail difficiles des convoyeurs

de fond. On peut le conjuguer à tous les temps, tous les verbes, l'homme reste la pièce maîtresse de tous les systèmes de sécurité.

Quel souvenir du convoyeur ?

Il était très calme. Épuisé. Ce type est paradoxal. Je pense qu'on ne saura jamais vraiment toute la vérité. D'un côté, il a eu l'intelligence, l'audace, il a flairé le bon coup. Mais finalement, il n'a pas réussi à prendre tout l'argent. Il est passé à côté de son objectif.

Quel comportement ?

C'était un entretien libre. Il était assis dans le bureau, non menotté. Il était inexpressif. Il ne parlait pas pour ne rien dire. Il a posé des questions sur sa situation juridique. Comme si nous étions une étape dans son parcours. Mais il ne semblait pas tout maîtriser. Selon vous, qu'a-t-il fait des 2,5 millions ? Les réseaux de blanchiment sont multiples, variés. Après quatre ans, il faut observer deux choses :

son incarcération et quels contacts il a eu, ou n'a pas eu. Et surtout sa sortie de prison.

Justement, que peut-il se passer à sa sortie ?

On ne peut exclure la double sanction. Être condamné par la justice, puis traqué par des voyous à la sortie. À Marseille, un truand a été abattu récemment à la sortie. Avec le milieu et le grand banditisme, ça ne rigole pas, on paye cash. Aujourd'hui, il vaut potentiellement 2,5 millions. En Serbie ou en

Croatie, ceux qui ont envie de se renseigner, l'ont peut-être fait depuis très longtemps. Il va falloir qu'il négocie sa propre sécurité. Ou alors il a tout prévu et il est parfaitement organisé.

Avez-vous rencontré le réalisateur de 11.6 ?

Il a été charmant. À plusieurs reprises il m'a posé des questions, pour voir si ça répondait à la réalité ou si sa réalité à lui, n'était pas trop éloignée des faits. Je sens que c'est un film fait avec ses tripes.

l'homme aux deux visages

« Toni, c'est 110 kg de muscles, il peut être dangereux s'il est agressé »

M^e Christophe Cottei-Bretonnier était déjà l'avocat de Toni Musulin avant les faits. Il l'a défendu avec M^e Herbé Banbanaste.

Comment va votre client ?

Avec mon confrère, à tour de rôle, nous lui rendons visite tous les quinze jours. Il va bien. Aussi bien qu'on puisse aller entre quatre murs, à l'isolement.

Qui voit-il en prison ?

Personne, même pas sa famille. Il ne reçoit que ses avocats et un aumônier.

Quelles sont ses activités ?

Il fait beaucoup de musculation. C'était déjà un grand gaillard, très costaud. A Lyon, il n'avait qu'un vélo de cardio-training au début. Lorsque la députée européenne Eva Joly a visité la prison, il a fait la demande d'une salle de sport. Le fait que le directeur de la maison d'arrêt le lui fournisse a été un grand réconfort. Parallèlement, il a beaucoup lu, appris l'anglais.

Quel est le terme légal de sa sortie de prison ?

En novembre 2014.

Va-t-il sortir avant et si oui, à quelle date ?

Il n'est pas impossible qu'il sorte cette année. On fera tout pour. Mais sur la date, pas de commentaires.

Vous avez évoqué des promesses d'embauche à sa sortie ?

Je ne tiens pas à dévoiler ce qu'a prévu Toni Musulin. Comme tout le monde, il a un projet de vie.

Compte tenu des 2,5 millions manquants, craint-il d'être traqué par d'autres personnes que des policiers à sa sortie ?

Il n'a jamais cessé de dire qu'il n'avait pas l'argent. Sa sécurité ? Ça ne l'obsède pas. Il sera prudent, sur ses gardes, mais il n'est pas inquiet.

Musulin est-il dangereux ?

Ce n'est pas un individu dangereux. Soit dit en passant, je souhaite à celui qui le chercherait d'avoir une bonne boussole ! Il ne va pas ouvrir un commerce dans le centre de Grenoble ! En revanche, si par hasard quelqu'un arrive à le trouver, Toni, c'est 110 kg de muscles, il peut être dangereux envers son agresseur. Il sait se battre. C'est une force de la nature.

Évoque-t-il la sortie du film ?

Il est tour à tour intéressé, amusé, détaché. Il parle de Spaggiari, de Mesrine, sans se comparer à eux.

Cette notoriété lui plaît ?

Parfois il semble détaché. À d'autres moments, perçoit une forme de fierté. Il observe tout, il lit tout, il voit tout. Certains magazines ont classé son affaire en n° 2 des casses du siècle. En un



M^e Christophe Cottei-Bretonnier, l'un des deux avocats du convoyeur.

(Photographie / Le Progrès/P. Augros)

réalisateur, *Un dernier pour la route*, il était en confiance. Je suis sûr qu'il apprécie Cluzet, même si, en rigolant, il plaisante sur sa musculature. Il n'a pas jugé utile de les rencontrer.

Va-t-il pouvoir voir 11.6 ?

On va faire une demande à

l'administration pénitentiaire en ce sens.

Qui est le vrai Musulin, le convoyeur qui allait au travail à vélo ou celui qui paraissait avec

une Ferrari en se prétendant restaurateur ?

Musulin c'est tout cela à la fois. Ce n'est pas qu'un seul personnage, il est complexe. Il porte sa part de légende.

Ce film, est-ce, à ses yeux, l'occasion d'évoquer la réalité du métier de convoyeur de fonds ?

Certainement. La motivation de son acte, c'est la multiplication des brimades de petits chefs dans son entreprise de convoyage. Le métier est déjà dangereux et difficile. Ces sociétés font du profit en niant l'humain. Les fourgons sont des cerceaux ambulants motorisés.

Pensez-vous, comme François Cluzet, que si Musulin n'a pas les 2,5 millions manquants, c'est le commissaire Neyret qui pourrait les avoir subtilisés ?

Joker ! Mon confrère, M^e Banbanaste, a aussi émis l'éventualité. Je n'ai pas à faire de commentaires sur un rôle éventuel de M. Neyret¹.

Vous avez donc des doutes ?

Des doutes, on en a sur toutes les professions. Pas seulement dans la police. C'est une hypothèse parmi d'autres. À partir du moment où certains ont eu accès au garage, tout est possible. Ce qui est sûr, c'est qu'il était impossible pour Musulin de mettre 2,5 millions dans le petit top-case de la moto.

1. Michel Neyret a annoncé qu'il compte porter plainte contre François Cluzet. Il affirme que son nom n'apparaît dans aucun PV et qu'il n'était à Lyon ni pour la découverte des billets, ni lors du comptage.

L'incroyable cache secrète

Dans l'affaire Musulin, l'exceptionnel côtoie le rocambolesque. Ainsi, le convoyeur a-t-il patiemment construit un double fond à son garage. Un faux mur, à l'aide de 45 parpaings. Musulin avait calculé l'espace nécessaire pour y glisser, par une minuscule fente, les 11,6 millions d'euros, liasse après liasse. Les policiers n'y auraient vu que du feu. Ils auraient trouvé un garage vide. Et comme le note Alice Gérard-Arli, auteure du livre *Toni 11.6*, « On ne fouille pas deux fois un endroit vide ». S'appuyant sur ses connaissances d'électricien, il avait même isolé la cache à l'aide de couvertures de survie, sur le modèle d'une cage de Faraday, pour déjouer d'éventuels traceurs de billets. Mais Musulin n'a pas eu le temps d'aller au bout de son plan. Ce subterfuge, il ne le révélera qu'après le procès, en se confiant à Alice Gérard-Arli.

« Il a ridiculisé la police, estime son avocat. Il aurait pu y avoir plusieurs propriétaires ou locataires, personne n'aurait trouvé l'argent. Il serait venu des années plus tard au besoin. » C'est Musulin lui-même qui a donc révélé l'histoire de la cachette. À la sortie du livre, les policiers retourneront au garage vérifier. Pour découvrir qu'ils étaient passés à côté, mais que la cache était vide...

OUVERT AUJOURD'HUI DE 11H À 19H

SHOPPING
CENTER
MONTE
CARLO



LE METROPOLE
SHOPPING CENTER

MONTE-CARLO



80 BOUTIQUES & 3500 MARGUES MODE BEAUTÉ MAISON LOISIRS
17, AVENUE DES SPÉLUGUES WWW.METROPOLESHOPPINGCENTER.COM